

61 - Subvention à l'Association Accueil Familles Pergaud

Mme l'Adjointe POISSENOT, Rapporteur : L'Association Accueil Familles Pergaud offre en fin d'année un cadeau à chaque enfant de personne incarcérée, distribue des cartes écrites par les pères détenus et organise l'opération «Père Noël au parloir». L'ensemble de ces actions se font en partenariat avec l'association 2AD, la Maison d'Arrêt, le SPIP. Plus globalement, l'Association Accueil Familles Pergaud aide les détenus dans la préservation des liens avec leur famille notamment en les accueillant le jour du parloir, en organisant des activités pour les enfants avec leur père lors de la visite.

Il est proposé de verser une subvention de 600 € à l'Association Accueil Familles Pergaud pour ses activités de fin d'année et l'accompagnement des détenus dans la préservation de leur relation avec leur famille.

En cas d'accord, le montant sera prélevé sur la ligne 65.522/6574 CS 10500.

Proposition

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le versement de la subvention de 600 € à l'Association Accueil Familles Pergaud.

«M. LE MAIRE : C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission 5 (1 abstention), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 22 décembre 2016.